



INVESTMENT INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION CANADIENNE DU COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Appel à candidatures :

Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 30 juin 2017 à 17 h HAE

Toronto (Ontario), le 17 avril 2017 – Le *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM* salue et rend hommage à la nouvelle génération de jeunes professionnels très talentueux et hautement motivés dont le dynamisme, le dévouement, les qualités et réalisations personnelles et professionnelles ont rehaussé l'image du secteur des valeurs mobilières et des services financiers.

Le lauréat de cette année sera annoncé à l'occasion du dîner-causerie de la remise du *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM* qui se tiendra le 26 octobre 2017 à Toronto. Il sera également honoré plus tard en soirée, lors du souper gala et de la cérémonie d'intronisation au *Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières*. Le gagnant pourra profiter d'un mentorat aux côtés d'un leader de l'industrie dans le cadre du programme de mentorat du Smarten Up Institute et se verra offrir un cours personnalisé de son choix à cet établissement de Toronto, ou encore dans une université ou un collège partenaire.

Critères d'attribution du prix

Le lauréat a rehaussé l'image du secteur des valeurs mobilières ou du secteur financier, ou il a été exceptionnel dans un ou plusieurs des domaines suivants :

1. Réalisations professionnelles
 - Excellence au travail, autres réalisations professionnelles ou scolaires, etc.
2. Engagement envers le secteur financier canadien
 - Participation à des événements ou ateliers organisés par sa société, etc.
 - Collaboration avec d'autres associations professionnelles ou organisations reliées aux activités professionnelles
 - Promotion de la profession en menant des activités de communication (conférences, articles, médias) et de recrutement d'étudiants, etc.
3. Engagement envers la formation
 - Promotion de la formation continue appliquée visant à combler l'écart de connaissances au sein de l'industrie
 - Enseignement, mentorat, encadrement, etc.
4. Engagement social et bénévolat
 - Bénévolat pour des œuvres caritatives locales, travail pour des associations professionnelles et d'autres organisations reliées aux activités professionnelles

Pour poser sa candidature, la personne doit travailler à temps plein pour une société membre de l'ACCVM, être âgée de moins de 40 ans au 31 décembre 2016 et n'avoir jamais été lauréate du prix. Pour obtenir la liste des sociétés membres de l'ACCVM, [cliquez ici](#).

Jury de sélection

C'est un jury indépendant qui approuvera les candidatures et se prononcera sur le lauréat du *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM*.

Les membres du jury de sélection ne peuvent pas présenter leur candidature pour le prix ni proposer de candidatures.

Procédure de mise en candidature

Le public peut poser la candidature d'un employé d'une société membre de l'ACCVM en remplissant le formulaire de candidature en ligne.

Les personnes mises en candidature au cours des années précédentes sont aussi admissibles, pourvu qu'elles soient toujours âgées de moins de 40 ans en date du 31 décembre 2016.

L'appel à candidatures pour 2017 prendra fin vendredi 30 juin 2017 à 17 h HAE.

Pour présenter une candidature, [cliquez ici](#) (en anglais).

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses [130 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM](#) exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les entreprises. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Directeur principal des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5475 – ligne directe au bureau
416 320-6920 – cellulaire
mgotzamanis@iiac.ca